



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures de rétorsion contre la Turquie

Question au Gouvernement n° 3446

Texte de la question

MESURES DE RÉTORSION CONTRE LA TURQUIE

M. le président. La parole est à M. Meyer Habib.

M. Meyer Habib. Monsieur le Premier ministre, jusqu'à quand allons-nous tolérer les provocations du président Erdogan, qui n'a pas eu un mot pour condamner l'assassinat atroce de Samuel Paty ce professeur décapité par un islamiste. Samedi, Erdogan suggère au Président de la République de passer un examen de santé mentale – du jamais vu ; dimanche, le leader islamiste récidive. Lundi, il appelle à boycotter la France... Si ce n'est pas une déclaration de guerre, ça y ressemble fort.

Quand on attaque le chef de l'État, on attaque la nation. Député des Français de Turquie, je tiens à lui témoigner le soutien total de notre groupe : nous sommes tous unis derrière le Président de la République.

Erdogan est parrain de l'islam politique en France. Il orchestre une campagne de haine et de calomnies. Alors que l'islamisme défigure la France, il ose comparer le sort des musulmans d'Europe à celui des Juifs avant-guerre, comme ces islamo-gauchistes qui défilaient à Paris avec des enfants portant l'étoile jaune. En France, les musulmans sont des citoyens à part entière, la majorité d'entre eux, y compris les Turcs, respectent les lois de la République.

Erdogan, c'est le courage à géométrie variable, il courbe l'échine devant Poutine et n'a pas un mot pour les Ouïgours persécutés en Chine, pourtant turcophones et musulmans. Le sultan pyromane ne semble comprendre que les rapports de force. Nous payons aujourd'hui la succession de nos faiblesses : chantage migratoire, islamisation de la basilique Sainte-Sophie – véritable gifle aux chrétiens d'Orient –, violation des souverainetés grecque et chypriote en Méditerranée, financement des Frères musulmans massacreurs des Kurdes, expansionnisme néo-ottoman en Syrie, en Libye, dans le Haut-Karabakh arménien, soutien actif au Hamas et aux mouvances palestiniennes... la liste est longue et ne cesse de s'allonger : stop, ça suffit !

Jean-Christophe Lagarde vous a écrit le 18 septembre pour demander un débat urgent sur cette question. Quelles mesures de rétorsion compte prendre la France face aux agressions d'Erdogan ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Je ne suis pas certain qu'il faille répondre par l'insulte et la provocation à la médiocrité, à la vulgarité et à la provocation. Ce qui est certain, c'est que le Président de la République, dans son discours des Mureaux, a touché juste, puisque, précisément, il a dénoncé les ingérences étrangères sur notre sol : la réaction du dirigeant de la Turquie en apporte la preuve éclatante. Nous ne confondons pas le peuple turc, qui est un grand peuple, avec ses dirigeants, et lorsque ceux-ci se croient des

droits sur des citoyens français, cela nous choque.

En France, nous ne distinguons pas les citoyens par leur couleur de peau, leur origine, leur lieu de naissance ou leur confession : ils sont tous français et choisissent ensuite, s'ils le souhaitent, de revendiquer une origine ou une religion.

Personne ne peut décider de la politique intérieure française à la place des Français : il est nécessaire de le rappeler au président Erdogan.

Nous devons briser les liens incestueux que certaines puissances étrangères ont tissés sur le sol national en utilisant une religion pour développer du *soft* ou du *hard power*. Le Président de la République a agi en ce sens sur les imams détachés et le financement des lieux de culte, et il prendra des mesures courageuses qui seront inscrites dans le projet de loi relatif au séparatisme. Nous serons très fiers, monsieur le député, que vous votiez ce texte avec nous. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.)

Données clés

Auteur : [M. Meyer Habib](#)

Circonscription : Français établis hors de France (8^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3446

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 octobre 2020](#)